

# LE Journal de Nanterre

ORGANE DES INTERETS LOCAUX  
RÉPUBLICAIN INDÉPENDANT, POLITIQUE & LITTÉRAIRE  
PARAISANT LE DIMANCHE

ADRESSER LES COMMUNICATIONS A L'ADMINISTRATION : 36, RUE SAINT-GERMAIN, NANTERRE  
Les annonces doivent parvenir au plus tard le samedi matin au bureau du Journal. Les articles locaux insérés dans la tribune libre doivent parvenir au plus tard le vendredi matin.  
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SONT PAS RENDUS  
AUCUN ARTICLE NON SIGNÉ NE SERA INSÉRÉ  
Un an .....  
donnant droit à la valeur de l'abonnement en Annonces

PRIX DES RÉCLAMES & ANNONCES : Réclames, la ligne 1<sup>re</sup> page 1 fr., 2<sup>e</sup> page 0 fr. 75, 3<sup>e</sup> page 0 fr. 50 — Annonces, 4<sup>e</sup> page 0 fr. 25

## FÊTE DE NANTERRE

Du Dimanche 21 Mai au Lundi 29 Mai 1899

Le Samedi 20 Mai, à 9 heures du soir  
Annonce de la Fête par douze Bombes lancées sur la place de la Mairie  
**RETRAITE AUX FLAMBEAUX**  
avec les tambours et clairons du 129<sup>e</sup> de ligne, les sapeurs-pompiers et la fanfare municipale des sapeurs-pompiers

Le Dimanche 21 Mai, jour de la Pentecôte  
**COURONNEMENT D'UNE ROSIÈRE**  
avec les concours des Sapeurs-Pompiers, de la Fanfare municipale, de la Société des Concerts Symphoniques de Nanterre, de la Nanterrienne, de la Fraternelle de la 72<sup>e</sup> Section du Sou Quotidien, de la Dotation de la Jeunesse de France du Sou du Soldat et d'une Délégation des Ambulanciers de France dont un poste de secours sera établi rue du Marché, 1  
à 1 h. 1/2 : Rendez-vous à la Mairie, Remise des Bijoux à la Rosière  
à 2 heures très précises : Cérémonie religieuse — Couronnement  
à 3 h. 1/2 : Cérémonie civile à la Mairie (Remise du diplôme et allocation)  
NOTA. — On peut se procurer des Billets à l'avance à la Mairie, et le jour même à l'entrée de la Mairie et de l'Eglise, à partir de 1 heure. — Prix : UN franc  
Brillante Fête sur la place et sous le bel ombrage des boulevards  
THEATRES, JEUX DE TOUTES SORTES — BRILLANTES ILLUMINATIONS  
**GRAND BAL WILLIS — MUSIQUE A GRAND ORCHESTRE**

Le Lundi 22 Mai, à 1 heure, au square de la Gare  
**CONCERT par la Fanfare municipale des Sapeurs-Pompiers**  
sous la direction de M. WALTER  
1. Bon accueil, allegro . . . E. Garciau  
2. Le Songe de Pharaon . . . Ziegler  
3. Doux Souvenir, valse . . . Maugeot  
4. Les Noces de Figaro, ass. . . Mozart  
5. Arlequine, polka . . . X...  
à 2 h. 1/2, place du Martray

**Ascension du Ballon « LE VEGA »**  
à 3 heures, sous la tente du Bal  
**Bal d'Enfants avec distribution de Jouets à tous les Enfants**  
Prix 50 centimes, danses gratuites  
Le Soir,

**Bal de Nuit — Nouvelles Illuminations**  
Jeudi 25 Mai, à 8 heures du soir, sous la tente du Bal  
**REPRESENTATION DE BIENFAISANCE**  
sous le patronage de la Municipalité (des programmes seront distribués en temps utile)  
Le Samedi 27 Mai, à 8 heures du soir, au square de la gare  
**CONCERT** par la Société des Concerts Symphoniques de Nanterre  
sous la direction de M. SOYER

Le Dimanche 28 Mai, à 8 heures du matin  
**Tir à l'Arme de Guerre avec prix, pour les Sapeurs-Pompiers et la Fanfare municipale des Sapeurs-Pompiers**  
à 3 heures de l'après-midi, sur le boulevard du Midi  
**Jeux Divers avec prix, pour les Dames et les Jeunes Gens de la Ville**  
Pendant les Jeux : **CONCERT** par la Fanfare municipale  
sous la direction de M. WALTER  
à 9 heures 1/2 du soir, place de la Boule

## GRAND FEU D'ARTIFICE

Par M. BALOSSIÈRE

Nouvelles et splendides Illuminations. — BAL DE NUIT à grand orchestre  
Moyens de communication : Chemin de fer de St-Germain ; Tramway de l'Étoile à St-Germain



Mlle Louise BRULÉ  
Rosière de l'année dernière



Mlle Juliette PILATE  
Rosière pour 1899

## La Rosière de Nanterre

Bien avant 1818, Nanterre couronnait déjà une rosière, mais ce n'est qu'à cette époque que le Conseil municipal vota un prix de 300 francs à la jeune fille la plus vertueuse et la plus méritante.  
Actuellement la somme allouée est supérieure à celle votée en principe, car elle s'élève à 1,000 fr. dont 500 francs représentés par le trousseau et des bijoux, et les autres 500 francs en un livret de caisse d'épargne.

Mlle JULIETTE PILATE, la nouvelle rosière est âgée de 21 ans. Née à Nanterre le 21 décembre 1878, elle exerce la profession de corsetière chez M. Duval, rue de la Croix et habite chez ses parents, route de Cherbourg, n° 4.

Sa famille se compose du père, de la mère et de 4 enfants et est des plus honorablement connues. Étre rosière impose à l'élue des devoirs qui ne sont pas toujours agréables. Elle doit pendant une année assister à tous les enterrements et mariages religieux, elle est quêtuse à l'église et touche pour ces cérémonies un casuel qui la rémunère du temps qu'elle perd.

Avant son couronnement la jeune fille s'inquiète de la fille d'honneur qui doit l'accompagner c'est d'ordinaire une fille de propriétaire ou de commerçant qui est prise pour remplir cet office. En plus de cette fille d'honneur il faut une marraine ou couronneuse, fauteur brigüée par des gens aisés et riches, la marraine aimant à offrir des cadeaux à sa filleule. Heureuses celles qui ont une marraine généreuse!

La couronneuse de cette année est M<sup>me</sup> Hennape, dame du maire, elle habite, 13, place de la Fête. Cette année il y a deux demoiselles d'honneur, Mlle Peythieu, fille de M. et Mme Peythieu, cordonnier, rue de Saint-Germain et Mlle Blusson, fille de M. et Mme Blusson, Conseiller municipal.

Tous nos compliments à la jeune rosière et à sa famille et fassent que sa gracieuseté jointe aux dons qui lui sont faits aujourd'hui lui assurent un excellent mari et que, à son tour elle devienne une bonne mère de famille.

Souhaitons qu'il fasse beau temps et que la joie de toutes les jeunes filles soit complétée par le plaisir de faire voir leurs plus brillantes toilettes.

Voici quelques détails sur la cérémonie du couronnement, ceci pour nos visiteurs d'aujourd'hui à qui nous souhaitons la bienvenue dans notre bonne ville de Nanterre.

## VIDANGES A VAPEUR DE RUEIL

Rue des Chateaupieds — Avenue du Chemin-de-Fer  
ANCIENNE MAISON V<sup>e</sup> BALLAY  
**ALEXANDRE LE BOTMEL**  
SUCCESSEUR

SPECIALITÉ POUR ÉPUISEMENT DE PIÈCES D'EAU, PURINS ET CITERNES  
PRIX : 5 FRANCS le METRE CUBE

## PRÊTS

sur signature à toutes personnes solvables, 4 0/0, rien d'avance. Ecrire : l'Immobilière, 45, rue Rochecouart, PARIS.

## BICYCLETTE

pneumatique en parfait état de Neuf Très Bonne Occasion, à Vendre 160 fr. S'adresser chez M. LIGOT, 2, boulevard des Sycomores.

## VINS DE PROPRIÉTAIRE

ROUGE 8<sup>e</sup> naturel, 70 francs la pièce de 220 litres fût perdu  
BLANC sec 9<sup>e</sup> naturel 85 francs la pièce de 220 litres fût perdu  
gare acheteur, congé et Port payé. Paiement 90 jours net contre remboursement 3 0/0 escompte.  
S'adresser à M<sup>l</sup> le Régisseur du domaine du Pontil, près Aubais (Gard).

## VEAUX

Pour provoquer un bel élevage, sans diarrhée, un engraissement rapide et une chair plus ferme et plus blanche pour les veaux, il ne faut employer pour leur élevage et engraissement que la Créméine, laitage remplaçant le lait maternel et permettant aux éleveurs d'économiser leur lait, de le vendre ou d'utiliser en beurre ou fromage.  
La Créméine sert aussi pour l'élevage des agneaux, porcs et poulains, cette farine est hors-concours aux expositions, honorée de 3 diplômes et de 84 médailles, elle ne revient qu'à deux centimes le litre de lait. En vente chez tous les épiciers. — Prix : 4 fr. 25 le sac d'essai de 5 kilos contre mandat-poste adressé à ROQUES, au MANS (Sarthe). Exiger la Créméine ROQUES du Mans et se méfier des imitations et contrefaçons.

## GROS LOT: 500.000 FRANCS

(Pour tous et à la portée de tous)  
Pour 5 fr. on reçoit 5 numéros part. 1<sup>er</sup> tirage 15 juin prochain, des PANAMA A LOTS avec PRIME UTILE et GRATUITE, 1 lot de 250.000 fr., 1 lot de 100.000 fr., 2 lots de 10.000 fr., 2 lots de 5.000 fr., 5 lots de 2.000 fr., 50 lots de 1.000 fr., 81 lots gagnants. — Copropriété des titres. Sécurité absolue. Ass. part<sup>ie</sup>. — Ecrire de suite à BRESSOUX, banquiers, 58, rue de Maubeuge, PARIS.

## PEINTURES CHIMIQUES LIQUIDES

PRÊTES A L'EMPLOI pour les travaux de Bâtiment, Carrosserie, Cycles Meubles, Outils, etc.  
**LA MANGANINE**, couleur à l'huile très brillante et solide  
**PEINTURES AU VERNIS**  
**LA RESISTANTE**, Couleur à la colle en 14 nuances  
**PEINTURE PORCELAINÉ** — Peinture pour tuyaux de poêles  
**URALDA** se. e véritable PEINTURE ÉMAIL  
VERNIS ÉMAIL à FROID, SICCATIF POUR PARQUETS  
ENDUITS, COULEURS HUILES, VERNIS, MASTICS, OCREs, etc.

## CARBURE DE CALCIUM

Pour Appareils et Lanternes  
**DAZÉVILLE** 17, rue du Bois NANTERRE  
NE PAS CONFONDRE. retourner l'adresse exacte: 17 RUE DU BOIS

## ÉLEVAGE DES BERGÈRES

5, Rue de la Croix — NANTERRE  
Spécialités de l'ANDALOUSE BLEUE et de LA MOSKOVA (Favorolles, Type unique, Brahma herminé à Manchettes  
Médailles d'argent (expositions internationales d'agriculture, Paris 1896-97-98  
Andalouse bleue . . . . . 0<sup>fr</sup> 50 pièce  
La Moskova . . . . . 0 40 »  
Autres Races pondueuses 0 25 »  
**CEUFS A COUVER**  
**POUSSINS, COQUELETS & POULETTES A VENDRE**  
Œufs frais du jour garantis, pour enfants et malades  
Imp. HUBY, 22, r. Maurepas, Rueil et 36, r. St-Germain, Nanterre

## Cabinet de M. Edouard Lambert

18, Boulevard du Levant 18  
NANTERRE

AFFAIRES LITIGIEUSES — RECouvreMENTS  
VENTE & LOCATION DE PROPRIÉTÉS

## LOCATIONS DE SUITE

Grande MAISON comprenant salon, petit salon, salle à manger, cuisine, offices; au 1<sup>er</sup>, 5 chambres, cabinet de toilette, salle de bains, billard; au 2<sup>e</sup>, 6 chambres de dom., Belvédère; Jardin boisé de 4000 mètres. — 8.000 fr.

MAISON de campagne à 6 minutes de la gare, avec jardin de 400 m., très spacieuse et sans humidité, 5 pièces au rez-de-chaussée, autant au 1<sup>er</sup>. 900 fr.

MAISON avec jardin de 700 m. en plein rapport, à proximité du ch. de fer et du tramway. Location exceptionnelle, 700 fr.

Maison de Campagne sur avenue, libre de suite, salon, salle à manger, cuisine, office, water-closets. 1<sup>er</sup> étage 2 ch., cabinet de toilette, placards, water-closets, au-dessus 2 grandes pièces. Jardin de 350 m. en plein rapport. Prix 800 francs.

MAISON de campagne, construction élégante, à 10 min. de la gare et du tramway, 4 pièces au r.-de-ch., 3 chambres et 2 cabinets au 1<sup>er</sup>. Grenier. — Jardin fruitier de 750 m. — 900 fr.

Grand APPARTEMENT centre du pays, admirablement situé au 1<sup>er</sup>, avec pet. jardin 500 Petits APPARTEMENTS confortables de 800 à 400 fr. sur le boulevard, 5 minutes de la gare.

PAVILLON meublé indépendant de maison bourgeoise, à 5 min. de la gare, pouvant convenir employé, le mois 20 fr.

Maison de Campagne, 3 minutes de la gare, très confortable, 5 pièces au r.-de-ch., 5 pièces au 1<sup>er</sup>, grand jardin, libre de suite. 1.200 fr.

S'Adresser, 18, boulevard du Levant

## BONNE COUTURIÈRE DE PARIS

venant habiller NANTERRE offre ses services pour toute espèce de travail en robes, costumes, jaquettes, peignoirs, Jupons, etc., soit à façon, soit en fournissant.  
Spécialité de COSTUMES TAILLEUR  
Prix modérés — Travail soigné — Cachet des grandes Maisons

## M<sup>me</sup> AZAN

Rue du Vieux-Pont — Villa Hébert  
NOTA. — On peut écrire pour les Commandes, on se rend chez les clientes

## Belle Bicyclette

de luxe modèle 1899, toute neuve, jantes bois alluminium, bonne marque, à coûté 400 fr. à vendre moitié prix. — S'adresser à M. Azan, villa Hébert, rue du Vx-Pont, à Nanterre.

## PASQUIER, horloger

7, Rue Sadi-Carnot  
NANTERRE  
Réparations de Montres, Pendules et Bijoux.  
REMONTAGE DE PENDULES à l'année

Jeune fille, au courant de la couture, demande des journées, de préférence chez couturière. S'adr. 18 bd du Levant.

## Bachelet père

ENTREPRENEUR DE MAÇONNERIE & MARBRERIE  
61, rue du Chemin-de-Fer  
A VENDRE petite Machine à repasser, neuve. Bonnes conditions. — S'adresser chez Mme Bidan, 67, r. Saint-Germain.

## L. GENARD

10, Rue St-Germain, 10  
NANTERRE  
CYCLES NEUFS et Réparations en tous genres  
Pièces détachées  
TRAVAIL SOIGNÉ & A FAÇON  
Électricité et Téléphone

Leçons de machine à écrire et de sténographie, par une dame sténographe.  
Copies à la machine, 0 fr. 30 c. la page. — S'adresser au bureau du journal.

Les sociétés locales, dont le détail figure sur le programme de la fête, se réunissent d'abord à la Mairie, puis vont, accompagnant la municipalité, escortée des « Messieurs », avec leur hallebarde enrubannée, chercher la rosière chez elle, la conduisant à la mairie, où une courte cérémonie a lieu, la remise des bijoux et du livret de Caisse d'Épargne.

Voici l'ordre du cortège : Les sociétés locales, le coussin de la couronne de la rosière avec quatre rubans portés par cinq jeunes filles.

Un groupe de petites filles en blanc et, une petite fille avec l'ancien costume local de bergère, du temps de sainte Geneviève.

Le Maire conduisant la rosière de cette année. Le premier adjoint, la rosière de l'année dernière. Le deuxième adjoint, la demoiselle d'honneur.

Puis la couronneuse, Mme Hennape et un de nos honorables conseillers municipaux.

Puis les invités de la municipalité, les conseillers municipaux et leurs dames, et les représentants de toutes les sociétés locales.

Le cortège se rend alors à l'église en passant par la rue de Saint-Germain et du Chemin-de-Fer. C'est à l'église que la marraine couronne de roses blanches sa filleule.

Ensuite le cortège reprend sa marche par la rue du Chemin-de-Fer, la rue Volant, la rue Saint-Denis, et revient à la mairie, où a lieu la cérémonie civile et la remise du diplôme.

On reconduit alors la rosière chez sa marraine et le soir on se retrouve au bal où un orchestre des plus entraînants invite tout le monde à se réjouir, les jeunes, par le plaisir de la danse, et les parents de la joie que manifestent leurs enfants, l'agrément de jolies toilettes portées par de charmantes jeunes filles dont le visage resploit de joie et de plaisir.

## Soyez philosophes

C'est le conseil que voulait bien nous donner M. Jean de Nanterre avant qu'il ne devint M. le Conseiller Municipal, V. Mantelet (740 voix) Saluez!

Ce conseil, nous allons aujourd'hui le suivre, mais à notre façon.

Les électeurs républicains, n'ont pas certes à se féliciter du résultat des élections du 14 mai, mais ils auraient tort de le déplorer outre mesure; les abstentions ayant, cette fois encore, fait le jeu de la réaction.

Et cela est tout naturel.

Depuis la fameuse bataille de Dix, ou la Réaction a voté comme un seul homme avec les vrais républicains, pour les huit républicains dissidents, un mois et quelques jours à peine se sont écoulés.

Cela ne suffisait pas pour former un comité homogène et prendre des dispositions pour la lutte.

Les Républicains n'ont donc pu présenter deux candidats qui au-

raient du recevoir la consécration et l'autorité d'un Comité compact et uni.

Quoiqu'il en soit, deux Citoyens honorables se sont présentés quand même pour soutenir le choc. Ils ne se faisaient, j'en suis certain, aucune illusion sur le sort qui les attendait, mais c'était un poste de Combat; ils l'ont accepté et c'est c'est tout à fait glorieux pour eux, malgré leur défaite apparente.

Maintenant, Je me permettrai de faire remarquer aux Républicains radicaux socialistes, que le parti Ouvrier, que les Réactionnaires méprise, et qui leur rend bien, j'en suis sûr, un marché comme il pouvait le faire dans les circonstances actuelles, et je crois qu'il n'a pu faire d'avantage, beaucoup des siens étant retenus par leurs occupations et vu l'heure de la fermeture du scrutin n'ont pu prendre part au vote.

Et que dans l'avenir ils devraient compter avec eux.

Ceci, je m'empresse de le dire, est une appréciation tout à fait personnelle et indépendante.

Maintenant, je me permettrai en passant un petit racontar, quoique n'aimant pas beaucoup à potiner.

Sortant d'une réunion électorale et publique, j'entendis devant moi des électeurs bien pensants, je suppose (ils étaient trois), des républicains n'auraient pu la tenir, la conversation suivante très suggestive :

Et alors, croyez-vous que ça va marcher, disait l'un ?

Je l'écoute, nos électeurs, vois-tu, c'est comme un bon troupeau, avec un bon chien de berger : on est toujours sûr de le faire rentrer au bercail.

Alors, voyez d'ici si les électeurs avaient pu les entendre.

Et malgré cela, je constate avec plaisir, que le chien de berger a laissé pas mal de brebis s'égarer en route.

Et c'est la morale de ma philosophie.

Pour terminer, je conseille à mon tour à Monsieur V. Mantelet d'être un peu philosophe.

Avec 740 voix sur 1750 électeurs inscrits il n'a pas, je crois, la faculté, de représenter la Ville de Nanterre.

Et aux républicains de toute nuance (aux vrais) je me permettrai de leur adresser l'appel d'un indépendant et d'un désintéressé afin de ramener des indifférents et les égarés à leur cause, de prendre des résolutions énergiques et puis-que chez leurs adversaires l'union a fait la force que chez eux l'Union fasse la Force.

G. OUVRIER.

## A NOS LECTEURS

Nous remercions vivement M. GAUTIER, Photographe, rue Thomas-Lemaitre, qui a bien voulu nous donner gracieusement une épreuve du portrait de notre charmante rosière, afin de nous permettre de vous l'offrir.

Nous publions également celui de la rosière de l'année dernière.

# TRISTE !!!

Pendant la période électorale, aucune discussion ne s'est élevée entre M. Mantelet et M. Guillebout.

Au cours d'une réunion publique, quelques membres assistant à cette réunion, ayant demandé avec insistance à entendre M. Guillebout, insistèrent qu'ils n'avaient pas mis à réclamer l'audition d'un autre candidat d'une autre liste, M. Guillebout prit la parole et dit qu'il acceptait de point en point le programme de M. Filou; que si les électeurs lui faisaient l'honneur de le choisir comme conseiller municipal, ils trouveraient en lui un homme entièrement dévoué aux intérêts de la commune, un homme inféodé à personne et prêt à accepter tous les projets d'utilité communale, de quelque côté qu'ils viennent, et décidé à repousser énergiquement tous les projets qu'il penserait devoir nuire à la commune, quelque soit l'auteur de la proposition.

Et ce fut tout.

M. Guillebout ne prit à partie aucun candidat des listes adverses, ne dit aucun mot désobligeant pour qui que ce soit.

Le matin du jour du scrutin, une affiche fut apposée sur les murs de la ville, affichée par M. Guillebout et signée Péan et Mantelet.

M. Guillebout qui, je le répète, n'avait attaqué personne, ni par parole, ni par écrit, pria M. Hennape et Cazebonne d'inviter M. Péan, premier signataire de cette affiche, à venir donner des explications à ce sujet. Le lieu de rendez-vous choisi était le local de la Ruche, c'est à dire un terrain neutre.

Pendant cette entrevue, tout était sur le point de s'arranger, lorsque Mme Péan vint trouver son mari et lui dit qu'il fallait qu'il accompagnât quelqu'un à la gare.

M. Péan demanda l'autorisation de s'absenter quelques minutes et pria M. Hennape et Cazebonne de l'attendre.

M. Péan ne revenant pas, M. Cazebonne étant parti à sa recherche, rencontra M. Mantelet, second signataire de l'affiche en question. Lui ayant parlé de cette affiche, M. Mantelet demanda à M. Cazebonne si M. Guillebout faisait une question d'honneur des allégations de cette affiche. Sur la réponse affirmative de M. Cazebonne, M. Mantelet répondit qu'alors M. Guillebout était une foutue bête.

M. Cazebonne, surpris de ces manières d'agir peu courtoises, fit observer à M. Mantelet qu'il n'était que mandataire de M. Guillebout et que c'était à M. Guillebout personnellement qu'il devait s'adresser pour employer de telles expressions et non à un mandataire de M. Guillebout.

M. Cazebonne et M. Mantelet étant entrés dans un café où se trouvait M. Guillebout, et, M. Cazebonne, en présence de M. Mantelet, ayant demandé à M. Guillebout s'il prenait l'affiche en question sur le point d'honneur, M. Guillebout, se découvrant, répondit que Oui, M. Cazebonne répondit : M. Mantelet trouve que vous êtes une foutue bête.

M. Guillebout ayant alors demandé à M. Mantelet si c'était exact et s'il maintenait ses expressions, M. Mantelet, restant couvert, répondit à M. Guillebout que c'était exact et qu'il maintenait ses expressions.

M. Guillebout répondit qu'il en prenait bonne note et que M. Mantelet voudrait bien constituer ses témoins.

M. Mantelet ayant alors voulu discuter et la scène se passant en public, dans un café, devant beaucoup de monde, M. Guillebout refusa la discussion dans ces conditions, discussion qui pouvait amener un conflit et des rixes dans le public en disant à M. Mantelet : L'incident est clos, nous n'avons plus à discuter, c'est affaire à nos témoins, puis il salua M. Mantelet et se retira.

Tous ces faits ayant été reconnus rigoureusement exacts par les témoins de M. Mantelet, les témoins de M. Guillebout ajoutèrent :

Étant bien d'accord avec vous sur les détails de l'incident, nous venons, M. Hennape et moi, vous demander au nom de M. Guillebout, quelles explications et quelles satisfactions M. Mantelet est disposé à accorder à M. Guillebout.

C'est alors que M. Gautier, témoin de M. Mantelet, dit qu'il n'admettrait jamais qu'une rencontre eut lieu pour une question aussi futile et qu'il n'accepterait pas d'être témoin pour une rencontre. M. Hébert dit qu'il était du même avis.

M. Lebouvier ayant fait observer que jusqu'à présent il n'était pas question de rencontre, mais de satisfaction à donner à M. Guillebout, les témoins de M. Mantelet déclarèrent ne pas accepter de rencontre et jugèrent que M. Mantelet ne devait aucune satisfaction à M. Guillebout. Ils signèrent alors la déclaration suivante :

Nous, soussignés, témoins constitués de M. Mantelet dans la rencontre intentionnée contre lui par M. Guillebout, à l'occasion des élections municipales du 14 mai courant,

Après avoir entendu les explications par écrit fournies par MM. Lebouvier et Hennape, témoins choisis par M. Guillebout.

Sommaires d'avis que l'expression de foutue bête lancée par M. Mantelet à M. Guillebout dans une altercation survenue entre eux dans un café de Nanterre n'a été provoquée que par suite de l'interprétation que M. Guillebout a cru devoir donner aux termes d'une affiche électorale placardée le dit jour par MM. Mantelet et Péan,

Qu'en conséquence cette expression, bien qu'injurieuse, ne peut constituer une injure assez grave pour atteindre l'honneur et la considération de M. Guillebout et que par suite il ne peut y avoir lieu à une rencontre entre eux.

Nous ajoutons qu'après avoir consulté M. Mantelet, ce dernier nous a déclaré formellement maintenir son expression toujours, bien entendu, pour le cas où M. Guillebout maintiendrait lui-même son appréciation pour l'affiche en question et n'aurait à lui faire aucune rétractation.

Nanterre, le 19 mai 1899.

Signé : GAUTIER, L. HEBERT.

Donc : Injures maintenues mais ni rétractation, ni réparation par les armes. Nous laissons aux électeurs de Nanterre le soin d'apprécier et de juger la conduite de ces messieurs.

Nanterre, 19 Mai 1899, 10 heures du matin.

Mon Cher Monsieur Guillebout, A la suite du mandat que vous nous avez fait l'honneur de nous confier, nous nous sommes réunis ce matin à huit heures chez M. Tragin, avec les témoins de M. Mantelet.

Afin qu'il n'y ait pas d'équivoque, ni de discussions « en dehors », nous avons rédigé par écrit un mémoire relatant tous les détails de l'incident.

(Voir le mémoire cité plus haut).

Les témoins de M. Mantelet ayant reconnu la rigoureuse exactitude des faits relatés et leur parfait accord avec nous sur l'exactitude de ces faits, nous leur avons demandé quelles explications et quelles satisfactions M. Mantelet était disposé à accorder à M. Guillebout.

Un des témoins de M. Mantelet, M. Gautier, ayant déclaré qu'il n'admettait pas qu'il fut question de rencontre et que s'il devait en être question, il refusait d'accepter le mandat de témoin à lui confié par M. Mantelet. D'autre part, M. Hébert ayant déclaré être du même avis que M. Gautier, M. Lebouvier fit bien remarquer à ces Messieurs que jusqu'ici il n'avait pas été question de rencontre, mais d'explications et de satisfactions, à donner par M. Mantelet à M. Guillebout.

Ces Messieurs ayant déclaré à nouveau que M. Mantelet ne retirait pas les expressions employées, qu'il ne croyait devoir aucune rétractation et n'admettait aucune rencontre, ont signé un procès-verbal.

(Voir le procès-verbal cité plus haut).

Nous trouvons en présence de témoins qui ne pouvaient plus l'être la minute suivante, suivant que l'on parlerait satisfaction ou rencontre, nous avons considéré notre rôle comme terminé.

Nous venons donc vous prier de reprendre le mandat que vous nous avez confié, persuadés d'avoir accompli notre devoir et ne voyant pas de résultat possible, et nous voyant seulement en présence de témoins intermittents.

Nous vous remettons donc toutes les pièces relatives à cette affaire.

Veillez agréer, cher Monsieur, l'assurance de notre parfaite considération.

G. LÉBOUVIER. A. HENNAPE. Nanterre, le 19 Mai 1899.

Mes Chers Amis, Veuillez m'excuser du dérangement que je vous ai occasionné pour la réparation par les armes des insultes que M. Mantelet m'avait faites publiquement dimanche dernier, sans altération entre nous quoique le procès-verbal rédigé par ses témoins.

Je m'attendais à la retraite de M. Mantelet.

Recevez, mes chers amis, avec tous mes remerciements, le regret de vous avoir dérangés pour si peu.

L. GUILLEBOUT.

## L'INCIDENT ROY

Dimanche, à 3 h. 1/2 environ, M. Hennape entra au café de la Mairie, un citoyen se levait et cria à Vive M. le Maire. — M. Roy répondit ces mots : Est-ce le Maire Un ou le mendicé ? (l'intention y était). M. Hennape y répondit par ces mots : Le Maire Deux n'est pas encore nommé. Roy... A ce moment M. Hennape prenait place à une table, dans la salle du fond, lorsqu'une femme, accompagnée de son mari, placée en face de M. Hennape se leva et, au milieu du tumulte occasionné par la discussion entre M. Cazebonne et M. Mantelet... lança à M. Roy quelques paroles bien senties... les larmes lui coulèrent les yeux et son mari s'associant à sa douleur voulait aller trouver M. Roy, pour se livrer sur lui à quelque voie de fait, lorsqu'à ce moment M. Hennape se leva de table et s'approchant d'eux, les engagea à se modérer... les calma... Quelques consommateurs peu au courant des affaires municipales, trouvèrent que la femme en question avait tort d'invectiver ainsi M. Roy, mais cette femme, en quelques mots, les mit au courant de sa triste situation....

(A Suivre).

Nanterre vient de perdre un de ses hommes illustres, M. François Sacy qui y habitait l'été depuis plus de quinze ans.

Le nouveau secrétaire Depuis le 15 mai M. Bidron, étant admis à faire valoir ses droits à la retraite, a cessé ses fonctions de secrétaire. Il est remplacé par M. Gontier.

Incendie Un incendie a éclaté à deux heures de l'après-midi dans une petite maison habitée, chemin des Longs Raies, à Nanterre, par un chiffonnier, François Muchambel, et sa femme. Les sapeurs-pompiers de Puteaux et de Nanterre parvinrent à circonscrive l'incendie dans l'espace d'une heure et demie.

Acte de Courage Dimanche, à Houilles, sur la place Michel, pendant que la foule regardait les manœuvres des Sapeurs-Pompiers, un pick-pocket explorait les poches.

Acte de Courage Dimanche, à Houilles, sur la place Michel, pendant que la foule regardait les manœuvres des Sapeurs-Pompiers, un pick-pocket explorait les poches.

Acte de Courage Dimanche, à Houilles, sur la place Michel, pendant que la foule regardait les manœuvres des Sapeurs-Pompiers, un pick-pocket explorait les poches.

Acte de Courage Dimanche, à Houilles, sur la place Michel, pendant que la foule regardait les manœuvres des Sapeurs-Pompiers, un pick-pocket explorait les poches.

Acte de Courage Dimanche, à Houilles, sur la place Michel, pendant que la foule regardait les manœuvres des Sapeurs-Pompiers, un pick-pocket explorait les poches.

Acte de Courage Dimanche, à Houilles, sur la place Michel, pendant que la foule regardait les manœuvres des Sapeurs-Pompiers, un pick-pocket explorait les poches.

Acte de Courage Dimanche, à Houilles, sur la place Michel, pendant que la foule regardait les manœuvres des Sapeurs-Pompiers, un pick-pocket explorait les poches.

remettre au prochain numéro le compte-rendu de l'assemblée générale de « la Ruche » qui a eu lieu samedi dernier à la mairie.

Nous rendrons également compte, dans notre prochain numéro de la Réunion du congrès des commerçants et industriels de la 5<sup>e</sup> circonscription de Saint-Denis qui a eu lieu, à Asnières, mardi dernier.

Gare à l'escroc Une dame, âgée d'environ 40 à 50 ans, élégamment vêtue d'une robe à carreaux blancs et noirs avec trois rangs de lacets au milieu sous une jaquette noire, coiffée d'un chapeau noir avec des violettes comme garniture, chez des personnes à qui elle se dit envoyée par un membre de la famille.

Elle apporte des nouvelles de l'un et de l'autre avec noms et prénoms, enfin tout ce qui faut pour tromper la bonne foi de ceux à qui elle se présente, et cela, sans coupures, avec des phrases sentimentales, etc. Vers la fin de la conversation, elle avoue qu'elle a oublié son porte-monnaie et prie de lui prêter un peu de son argent.

Vol M. Baduel, nourrisseur, 7, route de Paris, avait à son service deux garçons nommés Lacoste et Berthou.

Accident Mlle Méline Spinosa, danseuse aux Folies Marigny, était montée avec M. Léo Ripault, sur un quadricycle et ils parcouraient ainsi la route de Chatou.

Poste de secours Mardi dernier, un démanteur passant au Pont de Bias, tomba de sa voiture, la roue lui écrasa sur le pied et dans sa chute il se blessa grièvement au bas-ventre.

Nécrologie Nanterre vient de perdre un de ses hommes illustres, M. François Sacy qui y habitait l'été depuis plus de quinze ans.

Le nouveau secrétaire Depuis le 15 mai M. Bidron, étant admis à faire valoir ses droits à la retraite, a cessé ses fonctions de secrétaire. Il est remplacé par M. Gontier.

Incendie Un incendie a éclaté à deux heures de l'après-midi dans une petite maison habitée, chemin des Longs Raies, à Nanterre, par un chiffonnier, François Muchambel, et sa femme. Les sapeurs-pompiers de Puteaux et de Nanterre parvinrent à circonscrive l'incendie dans l'espace d'une heure et demie.

Acte de Courage Dimanche, à Houilles, sur la place Michel, pendant que la foule regardait les manœuvres des Sapeurs-Pompiers, un pick-pocket explorait les poches.

Acte de Courage Dimanche, à Houilles, sur la place Michel, pendant que la foule regardait les manœuvres des Sapeurs-Pompiers, un pick-pocket explorait les poches.

Acte de Courage Dimanche, à Houilles, sur la place Michel, pendant que la foule regardait les manœuvres des Sapeurs-Pompiers, un pick-pocket explorait les poches.

Acte de Courage Dimanche, à Houilles, sur la place Michel, pendant que la foule regardait les manœuvres des Sapeurs-Pompiers, un pick-pocket explorait les poches.

Acte de Courage Dimanche, à Houilles, sur la place Michel, pendant que la foule regardait les manœuvres des Sapeurs-Pompiers, un pick-pocket explorait les poches.

Acte de Courage Dimanche, à Houilles, sur la place Michel, pendant que la foule regardait les manœuvres des Sapeurs-Pompiers, un pick-pocket explorait les poches.

Acte de Courage Dimanche, à Houilles, sur la place Michel, pendant que la foule regardait les manœuvres des Sapeurs-Pompiers, un pick-pocket explorait les poches.

Acte de Courage Dimanche, à Houilles, sur la place Michel, pendant que la foule regardait les manœuvres des Sapeurs-Pompiers, un pick-pocket explorait les poches.

Acte de Courage Dimanche, à Houilles, sur la place Michel, pendant que la foule regardait les manœuvres des Sapeurs-Pompiers, un pick-pocket explorait les poches.

## ETAT-CIVIL

NAISSANCES. — Baujard Louise, avenue de la République, 75; Bellay Marie, avenue de la République, 75; Olhats Lucie, avenue de la République, 75; Paillé Louise, cour St-Germain, 8; Collin Georges, avenue de la République, 75; Bruet Félix, avenue de la République, 23; Heudebert Gaston, avenue de Rueil, 23; Daubigny André, rue du Vieux-Pont.

PUBLICATIONS. — M. Lemoine, à Nanterre et Mlle Barbier, à Paris; M. Gosmas et Mlle Chanroux, à Pont-de-Gennes (Sarthe); M. Preysart et Mlle Van Herp, à Bruxelles (Belgique); M. Kirchoff à Puteaux et Mlle Prévot, à Nanterre.

MARIAGES. — M. Bassy, à Paris et Mlle Perreau, à Nanterre; M. Talon, à Paris et Mlle Boutelle, à Nanterre; M. Flamant et Mlle Grenier, à Nanterre; M. Houplain et Mlle Sueur, à Nanterre; M. Taffinat et Mlle Leclercq, à Nanterre; M. Grignon, à Houilles et Mlle Ranson à Nanterre.

DÉCÈS. — Mlle Joulin, 13 ans, boulevard du Levant, 23; Mlle Janssens, 77 ans, rue de l'Eglise, 20; Infant Azan, 4 ans, rue du Vieux-Pont.

LE SOU DU SOLDAT Société Anonyme au Capital de 1.000.000 de francs 59, Rue de Provence, 59 PARIS

Moyennant des versements modérés et espaces assure aux enfants, lorsqu'ils sont sous les drapeaux, une solde supplémentaire de 5, 10, 15 centimes et plus par jour, au gré des souscripteurs. Rembourse les sommes reçues en cas de réforme ou de mort de l'enfant avant son service militaire.

Fait participer ses souscripteurs au tirage de valeurs à lots achetées pour chaque série de mille livrets, et dont les numéros leur sont remis. S'occupe du placement de ses adhérents lorsqu'ils sont libérés du service. Mode de paiement, en cinq années et par trimestre. De 1 an à 16 ans la prime varie de 1 f. 80 à 2 f. 80.

Le Directeur-Gérant : E. HUBY

## EN 20 JOURS

GUERISON RADICALE Par l'ELIXIR de ST-VINCENT-DE-PAUL

Le Seul autorisé spécialement. Pour renseignements, s'adresser chez les SOUS-AGENTS de la CHAUVINTE, 105, Rue Saint-Dominique, PARIS.

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau; dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac, de la vessie, de rhumatismes, un moyen infailible de se guérir complètement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même, après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre dont on appréciera le but humanitaire est la conséquence d'un vœu.

Écrire par lettre ou carte postale, à M. VINCENT, 8, place Victor-Hugo, à Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

Eviter les contrefaçons CHOCOLAT MENIER Exiger le véritable nom

AVENDRE 125 fr., Bicyclette entièrement neuve, ayant servi deux fois. — Email et nickel en parfait état, cadre droit de 55, roues de 65, pneumatiques 38, de marque, grand pignon nickelé, chaîne double, rouleaux nickelés, frein, selle, pompe; convenant pour dame ou monsieur de petite taille.

S'adresser à M. DAZEVILLE, 17, rue Bois, Nanterre.

AVIS Tous les Vins qui se vendent 5, rue du Chemin-de-Fer, à Nanterre, chez M. L. CHAUVEAU, sont garantis naturels venant directement des Propriétaires.

Celui à 0 fr. 45 le litre, malgré son prix modique, peut satisfaire les palais les plus délicats.

Les Vins en fûts sont livrés directement par les Propriétaires. Celui vendu à 86 francs la pièce nue, rendu à domicile, est irréprochable.

## VIENT DE PARAITRE L'ANNUAIRE-GUIDE administratif, historique, industriel et commercial DE NANTERRE

Prix : UN franc Edmond HUBY Prix : UN franc

On le trouvera chez tous les Libraires et dans tous les Bureaux de Tabac et chez M. HUBY, imprimeur, 36, rue Saint-Germain

## DEMANDER dans TOUTES les PHARMACIES La VÉRITABLE TISANE DÉPURATIVE CONCENTRÉE des QUAKERS

BIEN SUPÉRIEURE AUX AUTRES. Agréable à prendre. RECOMMANDÉE PAR LES MÉDECINS dans le traitement de toutes les Maladies provenant de l'impureté du sang.

Vente au détail à Nanterre : chez M. LABOUREUR, rue du Chemin-de-Fer, 31, dépositaire également de la GRANULEINE, contre les diarrhées infantiles, SIROP PECTORAL, contre les toux rebelles VALÉRIANATE D'AMMONIAQUE, médicament couronné par l'Académie de médecine